CV30-01 - Tutorer dans le dispositif PROFLE+ : Habilitation

Domaine	Durée	Format	Palier
Formation de formateurs	30 heures	Classe virtuelle	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'adolescents ou d'adultes, responsables et chargés de missions pédagogiques, personnels de coordination et formateurs de formateurs.

Objectif général
Ce module vise à renforcer les compétences des participants en formation de formateurs et à harmoniser les pratiques dans le cadre du dispositif de formation à distance PROFLE+. À l'issue du module d'habilitation, les participants seront en mesure d'intervenir dans ce dispositif pour orienter, conseiller et évaluer les inscrits.

Prérequis pédagogiques
Formation et expérience
Le candidat à l'habilitation devra justifier d'une expérience significative de 5 ans de l'enseignement du FLE et :
- Soit être titulaire d'un master 2 en didactique du français langue étrangère et avoir suivi un module du parcours découverte PROFLE+.
- Soit être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+3) et d'attestations de formation FLE (DAEFLE, DU, BELC,…). Il devra, en outre, avoir préalablement expérimenté le dispositif PROFLE+ en suivant au moins un module du parcours tutoré PROFLE+.

Implantation du dispositif PROFLE+
Pour pouvoir participer à ce module, il est indispensable que le dispositif PROFLE+ soit implanté dans le pays d'exercice du candidat et que sa candidature soit soutenue par le poste diplomatique (une attestation complétée par le poste displomatique est à joindre au moment de l'inscription).

Palier et niveau de langue
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECRL et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECRL, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et une culture numérique solide ainsi qu'un usage approfondi du numérique dans le cadre professionnel (communication, travail collaboratif, production de documents multimédias).
Proposé au format classe virtuelle, ce parcours nécessite des prérequis techniques dont voici la liste des éléments principaux :
• Disposer d'un ordinateur (dont le processeur doit être double cœur minimum et une mémoire RAM d'une capacité de 2 Go minimum) ou d'une tablette avec clavier externe.
• Disposer d'une webcam, d'un casque avec micro ou des écouteurs de smartphone avec micro.
• Disposer d'une connexion minimale de 1,5 Mbps/1,5 Mbps (débits ascendant/descendant).

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les spécificités du dispositif PROFLE+, en particulier les outils de la plateforme. Ils seront ensuite invités à prendre en main la plateforme de formation et le dispositif PROFLE+.
Dans un second temps, ils expérimenteront des mises en situation concrètes du rôle des tuteurs pour mieux orienter les inscrits d'un point de vue pédagogique et technique.
Pour finir, ils mèneront une réflexion sur les adaptations possibles du dispositif à leur contexte professionnel en fonction des contraintes locales et des besoins des formés.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.

Obtention de l'habilitation
Pour prétendre à l'habilitation tuteur PROFLE+, il convient de répondre aux modalités d'évaluation qui seront précisées dès le démarrage de la formation. Parmi les critères d'habilitation, figure la présence à l'ensemble de la formation : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation.

France Éducation international et le Cned se réservent le droit de ne pas habiliter un participant ou de l'habiliter partiellement (en binôme), s'il ne satisfait pas aux critères d'habilitation. L'attestation d'habilitation sera directement envoyée au candidat par mail dans un délai d'un mois après la fin de la formation.

Certificat de participation

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC. Pour recevoir le certificat de participation, il faut avoir participé à 7/10 séances minimum et effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées. Le participant devra émarger à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel

• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard avec les objectifs du module.
• Se familiariser avec la plateforme de formation et le dispositif PROFLE+.
• Formuler ses représentations, connaître, comprendre et définir les notions de FOAD et d'hybridation (blended learning).
• Identifier les spécificités du dispositif PROFLE+.
• Connaître et comprendre l'environnement de formation.
• Simuler la prise en main de l'environnement en « inscrit ».
• Analyser et classifier les domaines d'intervention du tuteur à distance.
• Identifier et comprendre les fonctions tutorales sur le dispositif PROFLE+.
• Utiliser les outils PROFLE+, sélectionner les plus pertinents pour son action.
• Utiliser les outils de mutualisation.
• Faire vivre et/ou adapter le dispositif localement.
• Se familiariser avec le dispositif PROFLE+ du point de vue pédagogique.
• Orienter à travers les contenus de formation.
• Faciliter la compréhension des contenus de formation.
• Corriger les activités de mise en application.
• Gérer une animation en ligne.
• Rédiger une synthèse d'animation/un bilan d'activité.
• Faire une synthèse des contenus de la formation.